



TROPHEE JUNCA

Samedi 7 et Dimanche 8 septembre 2019



Le Centre Nautique de Pléneuf-Val-André

38 Quai Célestin Bouglé, BP 23

22370 Pléneuf-Val-André

02 96 72 95 28 fax 02 96 72 23 18

E Mail : accueil@cnpva.com, Site internet : www.cnpva.com

PROGRAMME :

Samedi 7 Septembre 2019

- . 10h30 à 13h00: accueil, confirmation des inscriptions à la base nautique de Piégu
- . 14h00 : signal d'attention 1ère course et courses à suivre
- . 20h30 : résultats courses de l'après-midi suivi d'un repas

Dimanche 8 Septembre 2019

- . 10h00 : signal d'attention 1ère course et courses à suivre,
- . 16h00 : proclamation des résultats.

➤ CLASSEMENT :

La méthode de classement sera celle des régates au handicap dont seront extraits des classements séparés pour les séries représentées par plus de cinq bateaux (système de point à minima).

Le nombre maximum de courses à courir est de 7. Le classement sera effectué sur le nombre de courses validées à l'exclusion de la moins favorable sauf si 4 courses validées ou moins seulement ont été courues auquel cas le classement est établi sur ces courses, 1 course est nécessaire pour valider l'épreuve.

➤ LOGEMENT :

Hôtels ou meublés : renseignement à :

L'office du tourisme
Rue Winston Churchill, BP 125,
22 370 Pléneuf-val-André
02 96 72 20 55 fax 02 96 63 00 34.

AVIS DE COURSE

➤ ORGANISATION

Centre nautique de Pléneuf-Val-André.

Lieu d'Organisation : La base nautique de Piégu, Quai célestin Bouglé, au Val André.

➤ Règles Applicables :

- Les règles de Course à la Voile applicables de 2017 à 2020.
- Les prescriptions de la F.F.V
- Les règles des classes concernées sauf si l'une quelconque d'entre elle est modifiée par les IC.
- Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.
- Les instructions de courses (et leurs annexes).
- Les bateaux devront respecter l'article 20 du règlement de l'ISAF (code de publicité)

➤ CLASSES ADMISES :

Dériveurs Fireball,

➤ INSCRIPTIONS :

Les pré- inscriptions seront à envoyer au Centre nautique **obligatoirement accompagnées des droits d'inscription** d'un montant de **20€ par bateau**.

Un repas est prévu le samedi Soir : Coût 15 € par convive (merci de réserver à l'avance !).

➤ CONFIRMATIONS DES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront enregistrées à Pléneuf-Val-André le samedi 15 septembre 2018 de **10h30 à 12h30**, à la base nautique de Piégu (PC terre).

LES CONCURRENTS DEVRONT PRESENTER A L'INSCRIPTION LEUR LICENCE VALIDE AVEC LE CACHET MEDICAL ET L'AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS, le certificat de conformité de leur voilier (jauge et valeur du rating pour les nouveaux dériveurs).

FICHE D'INSCRIPTION

(Bulletin à renvoyer impérativement avec le règlement au Centre nautique, BP 23, 22370 Pléneuf-Val-André)

J'accepte de me soumettre aux règles de courses en vigueur, en particulier les règles fondamentales (Règles ISAF Chapitre 1).

Frais d'inscription

Frais d'inscription à la régata : = €

Panier repas : samedi :x 6,80 € + dimanchex 6,80 € = €

Nombre de repas prévus le samedi soir :x 15€ = €

Règlement ci joint d'un total de : =€

BATEAU

N° de voile :

Série :

Rating :

BARREUR :

Nom : Prénom :

Né (e) le : Sexe :

Adresse :code postal..... Ville.....

N° de Licence : N° du Club :

Nom du Club :

Signature :

EQUIPIER (E) :

Nom : Prénom :

Né (e) le : Sexe :

Adresse :code postal..... Ville.....

N° de Licence : N° du Club :

Nom du Club :

Signature :
